

Campagne de rentrée 2021 : Ma place c'est en classe !

Communiqué de Trisomie 21 France :

Ensemble pour une école plus inclusive !

La campagne de rentrée « Ma place, c'est en classe » est organisée par 6 associations : L'ANPEA, l'APF France handicap, la Fédération Générale des PEP, le FNASEPH, Trisomie 21 France et UNANIMES

Cette année le thème est l'accessibilité !

On a tous les mêmes droits. On doit tous avoir accès à la santé, au sport, au travail, à la culture mais aussi à l'école.

L'accessibilité, c'est l'école qui doit s'adapter pour accueillir la différence. Pas le contraire.



Communiqué de presse

Selon un sondage Harris Interactive, « Les Français se montrent toujours aussi favorables à une école inclusive »

Dans le cadre de la rentrée scolaire et en lien avec la campagne inter-associative « # ma place, c'est en classe », plusieurs associations* œuvrant dans le domaine du handicap et de l'éducation populaire ont, pour la 3^e année consécutive, commandité auprès d'Harris Interactive une enquête en ligne réalisée du 17 au 19 août 2021 sur l'opinion des Français vis-à-vis de l'école inclusive. »

Les résultats montrent que s'ils perçoivent une légère amélioration pour les personnes en situation de handicap dans la société et dans l'école, ils considèrent encore majoritairement que la scolarisation des jeunes au sein du système scolaire doit encore progresser, particulièrement pour les enfants et adolescents autistes, avec des déficiences intellectuelles ou présentant des troubles psychiques.

Surtout, les Français se déclarent toujours très largement favorables à une école inclusive (entre

69% et 91% selon le type d'altération).

De même, ils estiment que l'école ordinaire reste la meilleure solution de scolarisation, un sentiment renforcé chez ceux qui ont une personne avec handicap dans leur entourage.

Les Français considèrent dans l'ensemble que le système doit s'adapter aux besoins particuliers des élèves tout en veillant à ne pas restreindre le champ des possibles en matière d'orientation.

Ces résultats viennent en écho à la campagne inter-associative « ma place, c'est en classe » : Pour accueillir et scolariser tous les jeunes quels que soient leurs particularités, l'école doit être pleinement accessible et s'adapter aux besoins de chacun.

Mais il ne suffit pas pour cela d'installer des plans inclinés dans tous les bâtiments, même si c'est indispensable. !

L'accessibilité doit se décliner à tous les niveaux : adaptation des objectifs pédagogiques, des contenus et des évaluations, approches pédagogiques différenciées... Elle doit aussi concerner l'accès à la vie et aux sorties scolaires, aux activités péri et extrascolaires.

Cette adaptation ne peut reposer sur les seuls enseignants, elle doit aussi concerner l'ensemble de la communauté éducative, les accompagnants, s'appuyer sur la coopération avec le secteur médicosocial comme ressource et non comme un palliatif.

Ces évolutions nécessaires ont été rappelées lors de l'audition de la France devant le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, fin août. Le rapporteur a ainsi appelé à "reconsidérer la situation de handicap" et à "changer de modèle", notamment en ce qui concerne la scolarisation et ses dispositifs jugés ségrégatifs. Les recommandations de l'ONU sont attendues dans le courant du mois de septembre. Les associations y seront attentives et poursuivront leur action en faveur d'une école véritablement inclusive.

Paris, le 1er septembre 2021

* ANPEA, APF France handicap, Fédération Générale des PEP, FNASEPH, Trisomie 21 France et UNANIMES